

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC MONTEVRAIN, 53 AV DE LA SOC DES NATIONS 77144 MONTEVRAIN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

M CHESNEAU Alexis, représentant de la société AC GROUPE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 91 RUE DE LA MADELEINE 22200 GRACES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M CHESNEAU Alexis	10 000	10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 octobre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Yohan LABOURG
Chargé d'Affaires Professionnels

JST14

"lu et approuvé"


CIC Est
MONTEVRAIN
53 Ave de la Société des Nations
77144 MONTEVRAIN



Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC MONTEVRAIN, 53 AV DE LA SOC DES NATIONS 77144 MONTEVRAIN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

M CHESNEAU Alexis, représentant de la société AC GROUPE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 91 RUE DE LA MADELEINE 22200 GRACES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M CHESNEAU Alexis	10 000	10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 octobre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Yohan LABOURG
Chargé d'Affaires Professionnels

JST14

"Lu et approuvé"


CIC Est
MONTEVRAIN
53 Ave de la Société des Nations
77144 MONTEVRAIN



